

## Campagne de prévention « Nuisances sonores »

**Depuis le 25 mai 2020, les polices vaudoises mettent en place une campagne de prévention « Nuisances sonores » destinée à une partie de la population qui se rend le soir dans l'espace public et y fait la fête de manière un peu trop bruyante. Cette campagne vise à lui faire prendre conscience qu'elle gêne une autre partie de la population qui, elle, souhaite se reposer.**

A partir du mois de mai et jusqu'à la fin de l'été, la Police cantonale et les polices communales vaudoises lancent la campagne de prévention « Nuisances sonores ». Suite à la situation générée par le COVID-19 (semi-confinement et fermeture des établissements publics), les services de police du canton de Vaud ont été à de nombreuses reprises sollicités pour des nuisances sonores ou des troubles à la tranquillité publique, notamment en fin de semaine.

Par beau temps, les habitants de tout le canton se réunissent dans les parcs publics, sur les places de jeu, au bord des lacs, sur leur terrasse ou dans leur jardin. Ils partagent des moments de convivialité afin de décompresser et d'oublier cette situation difficile. Alcool et musique sont de la partie et, en ce moment, certaines personnes se montrent moins tolérantes à l'égard du bruit et font ainsi immédiatement appel à la police.

Egalement en relation avec la pandémie du COVID-19, cet été, toutes les grandes manifestations festives sont annulées et les gens vont moins partir en vacances. Il est ainsi fort probable que, en cas de météo favorable, une partie de la population va profiter de l'espace public pour se rencontrer, organiser des rassemblements ou des fêtes improvisés et que cela risque d'importuner une autre partie de cette population, d'où la volonté des polices vaudoises de mettre en œuvre une campagne de prévention. Cette dernière a pour but de sensibiliser les gens au fait que, à partir de 22h00, il leur faut penser à leurs voisins et donc baisser le volume de la musique et éviter de crier ou parler fort, sous peine de dénonciation dans le cadre du Règlement général de Police.

La campagne de prévention « Nuisances sonores » commence par des publications sur les différents réseaux sociaux tout au long de l'été. Des affiches seront disposées dans divers lieux publics, mais aussi distribuées aux cafetiers et restaurateurs afin qu'ils puissent les placer sur les murs de leurs établissements, et proposées aux communes qui pourront alors les faire installer sur leur territoire si elles le souhaitent et/ou les utiliser à leur convenance.

Reprenant le visuel de la Police Ouest lausannoise, les polices vaudoises misent ainsi sur l'humour avec le slogan « Faire la fête – Moins de décibels pour un respect mutuel – Faire la tête » pour sensibiliser les noctambules bruyants au fait que ce qui constitue pour eux un moyen de se détendre représente pour d'autres une source de stress.

Renseignements :

Jean-Christophe Sauterel, Directeur prévention et communication, Police cantonale vaudoise 079 705 29 91